

L'une d'elles fut réalisée, comme les deux précédentes, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Examinant à l'aide de jumelles une aire occupée par un couple d'Autours (*Accipiter gentilis*) et parasitée par des Sittelles (*Sitta europaea*) en 1967 et qui fut délaissée en 1968, nous y découvrîmes le 8 juin 1969 une nichée de Martres. Nous avons pu apercevoir dans d'excellentes conditions un adulte et un jeune, à la fois lorsqu'ils se tenaient sur l'aire et lors de leurs déplacements sur les branches voisines. La taille du jeune était environ la moitié de celle de l'adulte. Les deux animaux n'ont donné aucun signe d'affolement ou d'agressivité, se tenant cois contre les branches. Ils n'ont émis aucun cri. Afin de les déranger le moins possible, nous n'avons pas visité le nid qui se trouve à 13 mètres de hauteur sur un chêne, dans une chênaie sessiliflore (*Luzulo-querquetum*). Aucune particularité ne fut notée au pied de l'arbre ni dans le voisinage.

La seconde observation a eu lieu en Ardenne, dans un massif forestier appartenant à la forêt de Saint-Hubert et où, en 1962, des nichoirs à Hulottes furent placés grâce à l'obligeance et par les soins mêmes de son propriétaire. Nous les avons visités régulièrement chaque année et le 18 mai 1969 nous avons trouvé, dans l'un d'entre eux, une Martre avec ses petits. Il nous a semblé qu'il y en avait trois, mais la chose est difficile à affirmer, car ils étaient en partie masqués par la mère couchée près d'eux. Cette dernière est demeurée d'un calme parfait durant les quelques minutes qu'a duré notre inspection, se contentant de relever la tête pour nous regarder quand on ouvrait le couvercle du nichoir. Ce comportement contraste avec celui de l'animal que nous avons trouvé également dans un nichoir en 1968 et dont l'évidente agressivité s'extériorisait par des esquisses d'attaque, des grondements, des soufflements.

Nous n'avons constaté non plus aucune trace de déjections sur le nichoir ni dans le voisinage immédiat. Le biotope est constitué par une jeune chênaie environnée de pessières. Le nichoir fut trouvé vide à l'occasion d'un contrôle effectué 15 jours plus tard, c'est-à-dire le 1 juin.

On peut se demander si cette découverte de quatre nichées de Martres en trois ans résulte de l'accroissement du travail de prospection effectué par les ornithologues de terrain ou si elle correspond à une progression de cette espèce de mustélidés. Il pourrait d'ailleurs s'agir de l'action conjuguée de ces deux facteurs. Quelle que soit la raison exacte, gageons que nombreux seront les naturalistes qui se réjouiront.

P. DACHY, E. DELMEE, P. SIMON.

Nouvelles de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) en 1969.

La Chouette de Tengmalm s'est bien implantée sur le territoire des Hautes Fagnes ou tout au moins dans les boisements proches. C'est étonnant parce qu'on la dit volontiers oiseau des vieilles forêts.

Cette année, cinq couples ont fait l'objet de mes observations ; quatre sont en nichoirs et un en site naturel.

Les couples sont installés en des endroits bien distincts, quoique tous dans la même zone.

1) D'abord le site de l'année dernière (voir *Aves*, 5, 1968 : 107-108). Le même nichoir est encore occupé et contient trois jeunes. Distant de moins de 100 mètres, un nouveau nichoir identique est aussi occupé ; il y a cinq jeunes ; l'adulte de ce nid est plus chaudement coloré de brun-roux que les autres. Serait-il possible que ce soit une jeune de l'année passée ? Une analyse sommaire du contenu de ces deux nids, montre, en plus de quelques restes de petit oiseau, 36 Mulots (*Muridae*), 24 Musaraignes (*Soricidae*) et 32 Campagnols (*Microtidae*).

2) Site de l'Hertogenwald. Deux nichoirs sont placés à 1.000 mètres l'un de l'autre, au point où se touchent d'une part un grand massif de résineux et d'autre part, taillis et futaies. Dans la futaie, des clairières plus ou moins grandes. Nous sommes à 2.500 mètres du premier site. Tandis que du premier nid s'envolent trois jeunes, le second

couple échoue : un jeune éclos le 10 juin disparaît et les quatre œufs restants sont abandonnés.

3) Fagne de la Baraque Michel. Nous sommes à environ cinq km des deux autres lieux. Dans un bosquet en pleine fagne, une cavité d'arbre abrite le cinquième couple qui élève là ses quatre jeunes.

En tout donc, j'enregistre la réussite probable de quinze jeunes Chouettes de Tengmalm et il serait présomptueux croire les avoir trouvées toutes. Il est permis de supposer qu'au moins un nombre égal de couples a préféré, pour la nidification, les trous de Pic noir (*Dryocopus martius*) dans les futaies. Il faut aussi tenir compte des observations éventuelles d'autres ornithologues et dont je n'ai pas connaissance (1).

Les nichoirs ont tous les mêmes dimensions : environ 40 cm de hauteur et 18 x 18 cm à l'intérieur ; trou de vol : 15 x 18 cm.

A chaque visite, j'ai pu à nouveau constater l'attachement de cette Chouette à son nid, à tel point qu'en un cas, elle n'a pas quitté le nichoir pendant l'opération de bague des jeunes.

S. FONTAINE.

PROTECTION

La lutte contre la rage : pourquoi s'en prendre à nos carnassiers ?

Le problème de la destruction systématique des Renards et Blaireaux, que nous avons abordé à maintes reprises dans les feuilles de contact éditées par notre société, a suscité de nombreuses réactions et nous a valu un courrier abondant. Parmi les prises de position, nous avons le plaisir de vous soumettre celle du Docteur R. Hainard, éminent naturaliste et peintre animalier suisse, auteur de remarquables travaux sur les mammifères d'Europe.

Le zoologiste qui s'inquiète des mesures prises contre les carnassiers pour lutter contre la propagation de la rage, se voit qualifier par les spécialistes d'incompétent, voire de criminel insouciant. Ne faut-il pas que les ignorants posent quelques questions dont les responsables de la santé animale et humaine ne semblent pas se soucier ?

Espèrent-ils qu'un sacrifice temporaire et localisé permettra d'éliminer la maladie et de rendre aux carnassiers leur place ? Ou bien obéissent-ils à ce principe, que la lutte contre la maladie commence par l'élimination de son vecteur ?

En Suisse, les responsables estiment qu'il faudra encore trois ans d'études pour juger du bien-fondé et de l'efficacité des mesures prises contre le Renard. On peut regretter que ces études n'aient pas été faites alors que la situation était moins brûlante. Les mesures ne sont prises que contre le Renard, le Blaireau étant inévitablement mais involontairement concerné par les gazages de terriers, qui le détruisent plus com-

(1) N.D.L.R. : Durant ce printemps 1969, 7-8 autres preuves de nidification et/ou postes de chant ont été signalés dans l'Est de la Belgique et ce en des endroits bien distincts et distants de plusieurs kilomètres (F. Scheuren, J.-F. Gendebien, L. Jottrand).